



PRÉFET
DE L'AVEYRON

Liberté
Égalité
Fraternité

Commune de Saint-André-de-Najac

dossier n° DP 012 210 23 U2017

date de dépôt : 26 Septembre 2023

demandeur : Mr GUY Jean-Marie

pour : Rénovation de toiture et installation de
panneaux photovoltaïques sur toiture hangar

adresse terrain : 68 chemin de Ruffe Pière

Saint-André,

à Saint-André-de-Najac (12270)

parcelles : AC239

Direction Départementale des Territoires de l'Aveyron
Affaire suivie par :
Nathalie PEROU
05 81 19 62 30

**CERTIFICAT DE DECISION DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION
PREALABLE
délivré par le Maire au nom de l'État**

Le maire de la commune de Saint-André-de-Najac certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de Mr GUY Jean-Marie enregistrée sous le numéro DP 012 210 23 U2017 pour le projet ci-dessus référencé **avant le 30 Octobre 2023.**

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

Fait à Saint-André-de-Najac, le 30 Octobre 2023

Le maire,
Christophe DEGA